



ET SI NOUS GARANTISSIONS LE RACHAT DE VOTRE LOGEMENT ?



Rapprochez-vous
sereinement de votre
nouvel emploi
avec Action Logement !

Démarrez votre nouvelle activité professionnelle grâce à la garantie de rachat de votre bien immobilier.

VOUS ÊTES...

Un ancien salarié de la société ArjoWiggins du site de Bessé-sur-Braye ou de Saint-Mars-la-Brière, en CDI depuis au moins un an à la date du plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) et vous avez trouvé un nouvel emploi (en CDI) à plus de 70 km de votre résidence principale.

VOUS SOUHAITEZ...

Vendre votre logement, situé en zone C⁽¹⁾, pour saisir cette nouvelle opportunité professionnelle et vous installer rapidement à proximité.

AYEZ LE RÉFLEXE ACTION LOGEMENT ! ET BÉNÉFICIEZ D'UNE SÉCURITÉ FINANCIÈRE...

- Garantie d'un prix de vente minimum égal à 80% de la valeur de votre bien.
- Possibilité de privilégier à tout moment une offre plus intéressante.
- Aucuns frais.



UNE SOLUTION COMPLÈTE POUR VOTRE PROCHAIN EMMÉNAGEMENT

- La prise en charge de votre recherche de logement par un opérateur spécialisé⁽²⁾.
- Un garant fiable et 100 % gratuit pour rassurer votre futur propriétaire avec Visale.
- Un coup de pouce pour financer votre dépôt de garantie⁽³⁾.
- Une aide de 1 000 € pour vous rapprocher de votre travail.
- Et tout un pack de solutions si vous achetez un nouveau bien immobilier.

CONTACTEZ-NOUS

02 43 39 56 71

garantierachat@actionlogement.fr

Les aides et prêts Action Logement sont soumis à conditions et octroyés sous réserve de l'accord d'Astria Foncier ou d'Action Logement Services. Ils sont disponibles dans la limite du montant maximal des enveloppes fixées par les réglementations en vigueur. Pour connaître les modalités, consultez actionlogement.fr.

⁽¹⁾ Résidence principale dont vous êtes propriétaire depuis au moins un an à la date du PSE et pour laquelle vous pouvez justifier d'une mise en vente infructueuse depuis 6 mois minimum. Pour vérifier l'éligibilité géographique de votre logement, utilisez notre outil de recherche sur actionlogement.fr.

⁽²⁾ Les services d'accompagnement à la recherche de logement peuvent être délivrés par des sociétés filiales d'Action Logement ou des opérateurs indépendants.

⁽³⁾ Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Astria Foncier

Société Civile au capital de 77 475 €

Siège social : 19/21 quai d'Austerlitz 75013 Paris

Immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 444 222 046

@Services_AL